



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Commission Académique  
sur l'Enseignement des Langues Vivantes Etrangères

le 15 mai 2024

Mesdames, Messieurs,

La FSU ne peut commencer cette CAELVE sans dénoncer vivement ledit « Choc des Savoirs » initié par M. Attal lors de son bref passage au Ministère de l'EN et désormais porté par Mme Belloubet notre nouvelle ministre. Nous réaffirmons que nous refusons de trier nos élèves en premier lieu par principe (en particulier le risque de stigmatisation de la difficulté scolaire, souvent liée à la fragilité sociale, ainsi que celui d'assignation à destin social) mais aussi par connaissance de la réalité de terrain et des immenses difficultés qui seront générées. Les mesures ne se limitent pas à ces groupes de « besoin » ou « niveau », mais certaines impactent directement les langues vivantes : ainsi de nouveaux programmes devront-ils entrer en application dès la rentrée 2025 pour tous les niveaux, soit un an plus tôt que d'autres disciplines en cycle 4, tout en sortant du socle commun (sauf à y rentrer via les repères culturels). Le souvenir douloureux de Collège 2016 et du lycée Blanquer et du surcroît de travail généré quand il avait fallu refaire tous nos cours augure de nouveau des années épuisantes pour les professeurs ! Dans ce contexte, la FSU appelle les personnels et les parents d'élèves, ainsi que toute la société civile, à participer à la journée d'action contre le choc des savoirs et pour l'Ecole Publique du 25 mai à Nancy et à Metz dans notre académie.

Nous nous inquiétons également des annonces relatives à l'arrivée de l'IA dans l'enseignement des langues vivantes, de la primaire jusqu'au lycée ! Ces IA nous dit-on dans le dossier de presse seront même capables « d'entretenir un dialogue avec les élèves et vont leur permettre de progresser à l'oral grâce à la reconnaissance vocale » ! Rien que cela ! C'est la systématisation, sans recul critique et alors même que la société toute entière s'inquiète de l'impact des écrans sur nos enfants qui interpelle ! De surcroît, si nous avons bien saisi, ce sont les enseignants qui piloteront ces IA pour qu'elles soient au plus près des besoins des élèves : encore un nouvel outil qu'il va falloir s'approprier, probablement lors de formations hors temps scolaire bien évidemment !

Alors même que l'Education peine à recruter, les conditions d'enseignement vont donc encore se dégrader dans les prochaines années, comme ce fut le cas avec toutes les précédentes réformes ! Les langues ne font pas exception, et la situation de l'allemand interpelle fortement : 165 postes au concours, 97 admissibles, ces chiffres parlent d'eux-mêmes ! Le document présenté lors du CSA académique du 18 mars fait état d'une diminution de presque 20 postes d'allemand en 4 ans, soit - 3,7%. A force d'enseigner le plus souvent sur 2 établissements, d'imposer des regroupements LV1-LV2, puis LVA-LVB, puis 5è bilangues-5è non bilangues, le constat est là : l'allemand se meurt. Certes, la politique de notre académie s'affiche volontariste, mais en dehors du département de la Moselle, les chiffres demeurent inquiétants.

A l'heure où les tests de positionnement, résultats PISA, attestations deviennent des indicateurs qui jouent un rôle de plus en plus déterminant dans les choix de politique éducative, il nous paraît indispensable de rappeler que l'enseignement des langues suppose des effectifs raisonnables (une vingtaine d'élèves) ainsi qu'une exposition régulière (minimum 3 heures hebdomadaires, et même 4). L'objectif affiché de 80 % d'élèves de 3è atteignant le niveau A2 en anglais en 2025 est une dérive qui ouvre la porte au « teach to test » que nous n'avons de cesse de dénoncer : l'indicateur devient l'objectif, mais on ne s'interroge pas sur la pertinence de l'outil de mesure, ev@lang n'est

jamais qu'un test formaté...bien éloigné de notre réalité quotidienne d'enseignants. Nous demandons la suppression d'ev@lang.

Au lycée, la logique inégalitaire des certifications se poursuit, réservées aux sections européennes ou internationales, laissant les autres élèves avec leur seule attestation de langue...nous persistons à dénoncer cette logique inégalitaire ainsi que le recours à des partenaires privés et payants. De plus, les collègues de langues en lycée doivent se plier à une formation pas forcément souhaitée, et organiser les épreuves et leur correction (qui sont assez lourdes) sans rémunération. Nous demandons donc la suppression de ce système de certification.

Notre inquiétude quant à l'avenir de notre système scolaire est grande, et les dernières réformes en cours ne sont pas faites pour nous rassurer, outre le choc des savoirs, c'est dernièrement l'annonce du recrutement des professeurs au niveau licence qui interroge, avec une réforme du concours qui ne laisserait plus qu'une seule épreuve disciplinaire pour l'admissibilité, ce qui constituerait un recul majeur !

Un enseignement de langues de qualité, c'est avant tout des moyens en volume horaire, en professeurs qualifiés et rémunérés comme leurs collègues européens, en offre de langues, et des conditions de travail correctes en particulier au niveau des effectifs.

C'est également une volonté politique qui s'appuie sur une réflexion approfondie sur notre posture relative aux langues étrangères à l'échelle de la société. Quand on constate que pas une seule interview télévisée d'un anglophone qui ne soit traduite en voice over; en dehors de la télévision numérique, pas un seul programme sur les chaînes TNT en VO, les langues étrangères n'ont pas droit de cité dans nos médias grand public. Quand les discours prônant le rejet de l'émigré, donc de l'étranger se font de plus en plus audibles médiatiquement et politiquement, comment alors s'étonner du peu de cas que certains élèves font des langues étrangères, dont la maîtrise tend à devenir un marqueur social, un de plus.